



*“ Que nul, sur cette terre,
ne soit dans le besoin. ”*

Soutenez le Projet Bethléem

IBAN: BE10 0000 0000 0404 – BIC: BPOTBEB1
communication structurée: 182 / 0500 / 00023

Fondation Roi Baudouin - Rue Brederode, 21 à 1000 Bruxelles.

**Les dons de 40€ et plus par an bénéficient
de la déductibilité fiscale.**



Bethléem
Habitat Social

Betlehem
Sociale Huisvesting

« La solidarité désigne beaucoup plus que quelques actes sporadiques de générosité », dit le Pape François, « la solidarité demande de créer une nouvelle mentalité, qui pense en terme de priorité de tous sur l'appropriation des biens par quelques-uns. »

Chères amies,
Chers amis,

Votre soutien, fidèle et généreux, pour le Projet Bethléem nous touche beaucoup. Soyez en remerciés du fond du cœur.

Le projet Bethléem veut favoriser pour tous l'accès à un logement de qualité à un prix abordable.

Aujourd'hui, plus de 65 biens d'Eglise sont loués à un public précarisé en collaboration avec une Agence Immobilière Sociale, tant à Bruxelles, au Brabant wallon et Brabant flamand que dans le diocèse de Bruges. Des studios, des appartements, des maisons unifamiliales, des anciens centres paroissiaux sont ainsi cédés à un loyer modéré à des citoyens de mal de logement.

Vos dons réguliers alimentent le Fonds Bethléem, créé en 2008 ; vingt dossiers d'affectation sociale de biens d'Eglise ont depuis lors pu être soutenus par le Fonds, la plupart à hauteur de 20 à 25 % du montant total de la rénovation.

Nous vous redisons notre profonde gratitude pour votre soutien et pour votre générosité ; celle-ci est aujourd'hui encore la bienvenue, sous quelque forme que ce soit : dons, donations, legs, legs-en duo etc.



+ Joseph De Kesel

+ Cardinal Joseph De Kesel
Archevêque de Malines-Bruxelles



+ Jean Kockerols

+ Monseigneur Jean Kockerols
Évêque auxiliaire pour Bruxelles



Colloque pour les 10 ans du **Projet Bethléem**

Il y a 10 ans, le Cardinal Danneels lançait ce défi à l'Église de Bruxelles : celui de participer au soutien des familles précarisées, en procurant un bon logement à tous.

Il s'agissait d'affecter des biens d'Église, peu ou mal occupés, au logement dit « social », et donc de proposer aux congrégations et aux paroisses propriétaires de biens menacés d'abandon, de les confier à des Agences immobilières sociales (AIS).

Le Projet Bethléem s'est donc mis en route en novembre 2006. Les AIS servent d'intermédiaires entre les locataires précarisés et les propriétaires qui choisissent de renoncer à un pourcentage de leur revenu, mais qui jouissent, en contrepartie, d'une sécurité complète : celle de n'avoir plus à s'occuper de leurs « briques ». Les AIS les assurent, en effet, d'un revenu régulier et du maintien en bon état de leur patrimoine.

Tout ce travail méritait d'être mis en lumière : le colloque du 25 novembre 2016 fut aussi une fête, avec la présence chaleureuse des Cardinaux De Kesel et Danneels, de Mgr Cosijns, Mgr Harpigny et Mgr Kockerols, et celle de plus de 150 participants...

La Ministre Céline Frémault et la Secrétaire d'Etat Bianca Debaets apportèrent une contribution majeure aux débats et témoignèrent de leur soutien par leur présence.

Les contributions des orateurs furent de haut vol et les contenus pertinents et complémentaires.

Merci à toutes et à tous qui furent à nos côtés pour fêter cet anniversaire!



En chantier



Rue Edouard Michiels, 23 à 1180 Bruxelles, propriété de l'AOP de Bruxelles Sud.

La maison doit être complètement rénovée. Les frais de rénovation s'élèvent à un peu moins de 200.000€. Ce dossier a bénéficié du soutien du Fonds Bethléem. Le chantier est actuellement en cours et devrait s'achever dans les semaines qui viennent. Après rénovation, cette belle maison unifamiliale comprendra 5 chambres.



Coordination catholique pour l'Habitat Social

Rue de la Linière, 14 – 1060 Bruxelles

Tel. 02/ 533 29 60 | Fax. 02/ 533 29 98 | E-mail: bethleem@diomb.be

www.bethleem.be